

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal n°5.

A RETENIR :

Colza :

Charançon de la tige du colza : la protection doit être en place.

Méligèthe : Risque faible pour l'ensemble des parcelles en bon été végétatif. Une attention particulière est à avoir sur les parcelles déjà stressées. Continuer la surveillance.

Céréales : Le complexe parasitaire se met en place, démarrer la surveillance.

COLZA

Les parcelles poursuivent leur développement avec 40 % des parcelles ayant atteint le stade E (boutons séparés). Les colzas sont au stade sensible pour le charançon et les méligèthes.

CHARANCON DE LA TIGE

D'après le modèle proPlant 100% du vol est réalisé

(<http://www.terresinovia.fr/outils/detail/outils/4/>).



La protection doit être en place, sinon intervenir dès que possible.



MELIGHETES :

Présence signalée dans les 14 parcelles du réseau observées avec de 0.3 à 3 insectes par plantes.

Surveillez vos cuvettes jaunes afin de repérer l'arrivée des méligèthes dans vos parcelles. Rappel les captures en cuvettes jaunes ne sont qu'un indicateur de présence et non de risque de nuisibilité, seuls les comptages sur plantes permettent d'apprécier le risque sur vos parcelles (voir le BSV de cette semaine).

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

Pour l'instant les seuils de traitement ne sont pas atteints. La météo annoncée pourrait accentuer l'activité de ce ravageur mais du même coup accélérer la floraison des colzas notamment sur les parcelles les plus avancées. Il convient d'être plus vigilant vis-à-vis de ce ravageur sur les parcelles plus tardives ou sur les parcelles affaiblies par les excès d'eau et/ou des dégâts de larves de grosses altises et/ou de charançon du bourgeon terminal. Dès que les conditions seront plus clémentes il sera nécessaire de faire des comptages rigoureux dans vos parcelles. Suivre nos prochains bulletins.

Pour les situations où les comptages de méligèthes dépasseraient les prochains jours les seuils indiqués ci-dessus, prévoir d'intervenir avec :

DASKOR 440/PATTON M 0,625 litre (chlorpyrifos méthyl 400 g/l + cyperméthrine 40 g/l), **une seule application par campagne**

PLENUM 50 WG 0.15kg (pymétrozine 500g/kg) environ 15 €

TREBON 30 EC 0.2 litre (étofenprox 287.5g/l) environ 13 €

MAVRIK FLO 0.2 litre (tau fluvalinate 240g/l) environ 12 €.

Ces deux dernières spécialités possèdent la mention abeille et sont donc autorisées avec présence de fleurs dans la culture en dehors des heures de présence des abeilles

CEREALES

BLE :

61 % des parcelles du réseau ont atteint le stade épi 1 cm, des parcelles plus avancées sont proches de 1 nœud sur le Nord Allier.

Le premier bilan réalisé sur les maladies du pied confirme les prévisions du modèle TOP, à savoir un risque climatique de niveau faible à modéré pour l'Allier. Les prévisions de ce modèle doivent être complétées par l'évaluation du risque agronomique pour chaque parcelle à l'aide de la grille de risque piétin verse disponible sur le site d'Arvalis (suivre le lien sur le BSV de cette semaine) puis à partir du stade épi 1 cm par une vérification visuelle sur plantes. Le risque piétin verse étant avéré à partir de 35% de pieds porteurs

Pour les maladies du feuillage, la présence de septoriose sur F3 et F4 du moment est signalée sur les semis précoces. Nous vous rappelons qu'avant le stade deux nœuds la nuisibilité exercée par la septoriose est négligeable.

Pas de signalement de rouille jaune pour ce début de printemps.

ORGE :

Les orges ont souffert des excès d'eau qui ont retardé la reprise de végétation, pour l'instant les parcelles du réseau sont entre fin tallage et épis 1 cm.

L'ensemble des maladies de l'orge : helminthosporiose, oïdium, rhynchosporiose et rouille naine sont ponctuellement signalées.

Pour l'instant aucune intervention n'est à prévoir sur céréales. Démarrer la surveillance et les premières notations sur l'ensemble des céréales.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
<https://ephy.anses.fr>
- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/GuidePHYTO2014.pdf
- pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Guide_methodes_alternatives.pdf
- et pour toutes autres informations
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
"Développement agricole et rural"